

Dans le cadre du démarrage effectif de ses activités commerciales prévu au premier trimestre 2027, la Société d'Exploitation des Loisirs et Activités du Golf d'Avlékété S.A. recrute pour le poste de Barman.

Date limite de candidature : 30/10/2026 à 23 h 59.

Finalités du poste

Le Barman / la Barmaid conçoit, prépare et sert les boissons du Club House (cocktails, vins, spiritueux, softs) selon les standards internationaux de mixologie, en garantissant une expérience bar haut de gamme à une clientèle golfique et internationale.

Il/Elle contribue activement à l'image et à la rentabilité de l'offre boissons, en lien étroit avec le Responsable Food & Beverage.

Missions principales

Conception et gestion de l'offre

- Participation à l'élaboration et à l'actualisation de la carte des cocktails, vins et boissons, en lien avec le Responsable F&B;
- Élaboration de cocktails signature valorisant l'identité du Club House et, lorsque pertinent, des produits locaux béninois;
- Suivi des coûts boissons (beverage cost), contrôle des grammages et des dosages selon les fiches techniques.

Préparation et service

- Mise en place du bar avant chaque service : approvisionnement, glace, garnitures, verrerie;
- Préparation des cocktails classiques et signature selon les techniques internationales de mixologie (shake, stir, build, muddling);
- Service du vin dans les règles de l'art (présentation, ouverture, décantation, température de service);
- Service au bar, en salle et en terrasse selon l'organisation du Club House, conseil et accompagnement des clients;
- Encaissement et clôture de caisse du poste bar.

Gestion et conformité

- Gestion des stocks de boissons : réception, rangement, contrôle des dates de péremption, inventaires réguliers;
- Entretien et propreté du poste de travail, de la verrerie et du matériel de bar;
- Application rigoureuse des règles de consommation responsable et de la réglementation béninoise sur le débit de boissons;
- Respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP) applicables au poste bar;
- Participation aux événements et soirées spéciales du Club House;
- Le Club House du Ouidah Golf Club est ouvert 7 j/7 (restauration, bar, événementiel); le parcours de golf ferme à 20 h 00. Les horaires de service sont organisés en conséquence, avec possibilité de travail en soirée, les week-ends et les jours fériés, selon le planning.

Profil

- Formation bar / mixologie (CAP, BEP, école spécialisée) ou certification barman; expérience équivalente acceptée;
- Expérience confirmée de trois (03) ans minimum en établissement 4-5 étoiles, bar international ou club haut de gamme;
- Français courant; anglais professionnel indispensable pour l'accueil d'une clientèle internationale;
- Une expérience en Afrique de l'Ouest ou dans un contexte d'ouverture d'établissement constitue un atout;
- Maîtrise des techniques de mixologie internationale et de la préparation des cocktails classiques et créatifs;
- Bonne connaissance des spiritueux, vins, bières et boissons internationales;
- Notions de sommellerie appréciées;
- Créativité et sens esthétique dans la présentation des boissons;
- Rigueur, sens de l'organisation et de la gestion des stocks;
- Amabilité, discrétion et excellent relationnel client;
- Résistance au stress, disponibilité en soirée, week-ends et jours fériés.

Exigences communes

- Avoir une excellente maîtrise des outils bureautiques (Microsoft Office, suite Google, etc.), selon les exigences du poste.
- Avoir une bonne capacité organisationnelle et un sens du détail.
- Avoir de bonnes aptitudes à la communication orale et écrite.
- Avoir une grande capacité à travailler en équipe et à gérer les priorités.
- Avoir le sens de la discrétion et respecter la confidentialité ainsi que les règles de moralité, d'éthique et d'intégrité.

Dans une démarche d'inclusion et d'égalité des chances, les candidatures féminines et celles des personnes en situation de handicap sont particulièrement encouragées.

À propos de LAGO Avlékété S.A.

En vue de révéler le potentiel touristique du Bénin et d'en faire une destination de premier choix, l'État béninois a entrepris, entre autres projets, dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), la construction à Avlékété (commune de Ouidah) d'un golf doté d'espaces spécifiquement dédiés à la pratique de cette discipline sportive.

Promu sous la marque commerciale « Ouidah Golf Club (OGC) », le projet s'inscrit dans la vision gouvernementale d'un Bénin ouvert, compétitif et tourné vers le tourisme haut de gamme, capable de rivaliser avec les grandes destinations du continent africain.

Afin d'assurer sa gestion, le Gouvernement a créé, par décret n° 2025-314 du 11 juin 2025, la société dédiée dénommée « Société d'Exploitation des Loisirs et Activités du Golf d'Avlékété S.A. (LAGO Avlékété S.A.) ».

La nouvelle société a ainsi pour mission de gérer, développer et promouvoir les infrastructures de loisirs installées sur le site, afin de faire du Golf d'Avlékété un véritable pôle d'attractivité.

Société d'exploitation des Loisirs et Activités du Golf d'Avlékété S.A. (LAGO S.A.). SA au capital de 10 000 000 F CFA.

Adresse : Parcelle M, Maison Richard SEGLA, Gbéto, 5ème arrondissement, Cotonou, Littoral.

RCCM : RB/COT/25 B 40974 du 28/08/2025. IFU : 3202534746051. Adresse institutionnelle : lagoonavlekete@finances.bj.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués des éléments suivants :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant les références des différents postes occupés;
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de LAGO Avlékété S.A.;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail;
- Les preuves des expériences mentionnées dans le CV.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit être constitué de fichiers électroniques au format PDF et transmis à l'adresse suivante :

contact@ouidahgolfclub.com

Date limite de candidature : 30/10/2026 à 23 h 59.

[Consulter l'avis officiel](#)

cDiscussion.com